

MAISON C. 8, rue Saint HUBERT à STRASBOURG

La situation de départ est une bâtisse annexe d'une maison d'habitation construite en 1895 dans les zones de servitudes militaires de la ville.

Construction en pan de bois à 100% à l'origine elle a subi une consolidation par une maçonnerie en briques pleines sur une partie du RDC.

Plus récemment une petite extension avait été ajoutée pour créer un garage.



Abandonnée depuis plusieurs décennies et au bord de l'effondrement elle était vouée à être démolie.

La majorité des avis, venant de confrères, des entreprises, étaient de démolir et de reconstruire. Contre toutes attente la décision est prise de **sauver cette bâtisse et d'en faire un témoin à la fois de l'histoire et de la possibilité de réhabiliter ce type de construction** avec des techniques et des matériaux sobres en énergie nécessaire pour leur production, et d'en faire un logement confortable en toutes saisons aujourd'hui et pour les années à venir.

Etant donné l'état de l'ossature bois de la maison et la volonté de préserver la modénature soignée de pans de bois visible en façade nous avons proposé le concept suivant.

« **Construire la maison dans la maison** ».

Par l'intérieur une nouvelle ossature bois est venue maintenir l'existant qui tenait plus qu'à un fil (déjà évoqué avant) . Cela permis de conserver l'aspect extérieur presque en l'état comme une peau ancienne qui ne soutient plus mais qui protège la nouvelle un peu comme une « **double peau** ».



La volonté commune, de l'architecte et du maître d'ouvrage était de construire le plus sobre en énergie possible. Ce qu'on appelle aujourd'hui une « **Construire bas carbone** »
Ce cahier des charges nous a permis de prendre l'ensemble des décisions techniques.

Par la même occasion, dans l'épaisseur de cette structure bois, a été mise en place une isolation continue et respectueuse de l'équilibre hydrique du mur existant.

Sur cette ossature et son isolation entièrement de bois a été posé un parement intérieur de terre crue d'une épaisseur 35 mm. Celle-ci est composée d'une plaque d'argile vissée sur l'ossature bois et enduit de terre crue de la région, du loess de Hochfelden (briqueterie LANTER). Cette technique permet d'apporter de l'inertie thermique intérieure sans consommer d'eau et subir un séchage trop long.

Le solivage existant est conservé mais remis à niveau par la réalisation d'un nouveau solivage et un plancher massif posé en écharpe formant diaphragme structurelle pour l'ensemble de la bâtisse.



Un escalier entièrement réalisé en freine massif, composé de tasseau et de marches en suspension partitionne l'espace de la maison comme cela avait déjà été fait à l'origine.

L'intervention en façade s'est concentrée sur les ouvertures très nombreuses sur la façade Sud. Des encadrements de menuiseries extérieure et des volets à perciennes entièrement réalisés en mélèze massif habillent et marquent le contraste entre le nouveau et l'ancien préservé.

